



Pomme de terre



LE JOURNAL DE LA POMME DE TERRE- n° 1204 - 9 novembre 2018

BILAN QUALITÉ 2017-2018

La filière veille sur la qualité de ses produits

Les Agents Qualité visitent les points de vente de l'Hexagone pour apprécier la qualité des pommes de terre proposées aux consommateurs. Cette évaluation s'organise en quatre plans de surveillance: la surveillance en points de vente, la surveillance sanitaire, la surveillance variétale et la surveillance culinaire.

tent 33 % des défauts détectés. Parmi ces écarts à l'arrêté de commercialisation du 3 mars 1997, le verdissement d'exposition et la germination ont été relevés dans 3 842 lots. L'apparition de ces défauts étant dépendante de la gestion du rayon pommes de terre en points de vente, ils sont de la responsabilité des distributeurs. Concernant les écarts de balisage en magasin, 50 % des informations à l'attention des consommateurs sont incorrectes ou incomplètes.

Du côté des fournisseurs, les défauts de calibres constatés ont doublé par rapport à la dernière campagne et atteignent un quart des défauts de leur ressort. En revanche, l'effort réalisé pour se conformer aux règles d'étiquetage a été remarqué puisque ce défaut est en baisse : 23,2 % des défauts « fournisseurs » contre 32,8 % lors de la campagne 2016-2017.

Comme à chaque campagne, un magasin sur deux (plus de 300 m²) a reçu la visite d'un Agent Qualité du CNIPT qui a évalué tous les lots présents dans le point de vente. À ce programme s'ajoutent les magasins proposant des lots en promotion, qui sont spécifiquement évalués, et une liste de magasins visités la campagne précédente exigeant une nouvelle visite.

Ainsi, 5 283 points de vente en France ont été visités, dans lesquels 56 726 lots de pommes de terre ont été évalués. Sur la totalité des lots, 51 423 (90,66 %) ont été jugés conformes à la réglementation en vigueur, balisage des rayons mis à part, et 5 298 (9,34 %) jugés non conformes. 15 387 défauts ont été dénombrés sur les 5 298 lots de pommes de terre évalués non conformes, soit une moyenne d'environ 2,9 défauts par lot non conformes. Ces défauts sont de natures différentes et affectent la qualité ou le calibre des tubercules, l'étiquetage du conditionnement ou encore les mentions relatives à la segmentation culinaire. Les défauts de qualité du tubercule représen-

L'effort des opérateurs pour réduire les résidus de chlorprophame est notable et la maîtrise de la profession peut être saluée.

La surveillance de la qualité sanitaire des pommes de terre

Depuis 2009, le CNIPT met en œuvre un plan de surveillance sanitaire afin d'observer et quantifier 66 substances actives réglementées sur pommes de terre. Comme tous les ans, les résultats montrent la très bonne maîtrise des professionnels puisque, sur les 208 lots analysés, 2 échantillons présentaient un dépassement de limite maximale de résidus (LMR) autorisée sur des produits insecticides (Fonicamid et Cyhalothrin-lambda).

À DÉCOUVRIR

Bilan Qualité 2017-2018

1-2

La filière veille sur la qualité de ses produits

Un salon très attractif

3

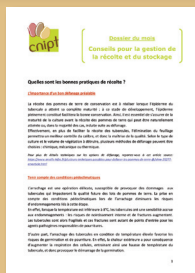
La 10^e édition de Fruit Attraction s'est déroulée du 23 au 25 octobre à Madrid

Marchés

4

Activité plus intense sur le national, calme à l'export

DOSSIER DU MOIS



Conseils pour la gestion de la récolte et du stockage

En savoir plus sur cnipt.fr

(Suite page 2)

(Suite de la page 1)

Du côté des résidus d'anti-germinatif, le chlorprophame (ou CIPC) est détecté dans 79 % des échantillons et aucun dépassement de LMR (10 mg/kg) n'a été observé. Mieux encore, la majorité des échantillons présentent une concentration de chlorprophame inférieure à la limite recommandée par l'interprofession de 4 mg/kg (norme NF-V-25-111). L'effort des opérateurs pour réduire les résidus de chlorprophame est notable et la maîtrise de la profession peut être saluée, particulièrement sur la période de fin de campagne durant laquelle la valeur moyenne de chlorprophame détectée cette année (0,75 mg/kg) a été plus faible que celle de l'année dernière.

La surveillance variétale des pommes de terre conditionnées

Lors de cette campagne, le CNIPT a noté une nette évolution et a comptabilisé 42 non-conformités variétales contre 62 lors de la campagne précédente. Les non-conformités ont porté soit sur un mélange variétal, soit sur l'identification d'une variété complètement différente à celle étiquetée. Le travail de sensibilisation mené par le CNIPT et la meilleure vigilance des opérateurs sur ce pan de la réglementation expliquent peut-être cette amélioration.

De plus, grâce à la convention cadre qui allie le CNIPT et le Service Commun des Laboratoires de la DGCCRF de Villeneuve d'Ascq, les professionnels désireux de réaliser ces analyses variétales ont accès à cette prestation.

À condition de pouvoir justifier de leur identifiant Opérateur (anciennement identifiant CNIPT) et d'être à jour de leurs cotisations, un tarif préférentiel est appliqué auprès de ce laboratoire.

Une allégation culinaire, ça se mérite !

L'un des événements majeurs de la campagne 2017-2018 a été application de l'accord inter-

professionnel "Frites". Dans ce cadre, le nombre d'échantillons analysés pour ce type d'allégation est passé de 105 à 200. Malheureusement, un taux de non-conformité de 68 % a été constaté sur la campagne. L'écart de coloration à la friture et de taux de glucose sont la cause majeure de non-conformité, soit 108 lots. Les écarts de calibre se retrouvent dans 48 lots non-conformes et 31 lots sont non-conformes pour le taux de matière sèche. Les tests de délitement et noircissement après cuisson, communément appelés "test vapeur", ont mis en évidence une perte de maîtrise de l'application des recommandations interprofessionnelles pour les allégations "Vapeur" et "À l'eau". Les taux de conformité passent ainsi de 64 % de conformité la campagne passée à 55 % cette campagne. Ces non-conformités résultent d'un indice de noircissement à la cuisson trop élevé sur 41 lots testés et d'un mauvais score d'indice de délitement pour 11 lots de pommes de terre.

L'accompagnement des professionnels par le service Qualité du CNIPT

Afin d'accompagner la filière dans sa démarche de progrès, le service Qualité du CNIPT propose des sessions d'accompagnement pédagogique sur les thèmes suivants :

- l'application de la norme NF-V-25-112 et l'évaluation des lots de pommes de terre à réception en centre de conditionnement, pour les conditionneurs ;
- la gestion de la pomme de terre au sein du rayon fruits et légumes, pour les distributeurs.

Ces sessions sont réalisées au sein des entreprises et n'occasionnent aucun frais particulier. Leur contenu est modulable en fonction des besoins spécifiques des interlocuteurs qui y assistent. ■

Aude Aznar et Stéphane Turpin, CNIPT

Les résultats des plans de surveillance de la campagne 2017-2018

PLAN DE SURVEILLANCE	DÉTAILS	PERFORMANCE DE LA FILIÈRE <i>par rapport à la campagne 2016-2017</i>
Points de vente	Balilage	Mauvaise (55 % de conformité)
	Verdissement d'expo./Germination	Mauvaise
	Étiquetage	En progrès
	Calibre	En baisse
Sanitaire		Excellente
Allégation culinaire	« Frites » (Accord interprofessionnel Étendu)	À améliorer (68 % de non conformité)
	Tenue à la cuisson	En baisse (55 % de conformité)
Variétale		En progrès (-30 % d'écarts détectés)



UN SALON TRÈS ATTRACTIF

La 10^e édition de Fruit Attraction s'est déroulée du 23 au 25 octobre à Madrid

Le salon madrilène a bien évolué au cours de ses dix années d'existence. Bien que cet événement n'ait pas encore atteint l'importance de Fruit Logistica Berlin, les exposants étaient répartis dans 10 halls, et les visiteurs – essentiellement européens – viennent de plus en plus nombreux. Cette période automnale du salon, juste avant l'hiver, offre des opportunités sur la campagne des produits récoltés en automne et apparaît comme très favorable et propice aux échanges plus décontractés.

Le salon gagne chaque année en intérêt pour les exposants français. Avec 132 entreprises, la France est la plus grande délégation étrangère présente au salon. Business France, qui a repris la délégation de service public, a su donner une touche nationale à l'ensemble des stands du hall 8 où se trouvaient les entreprises françaises. L'ensemble était plutôt harmonieux et bien visible.

Pour ce qui est de la filière pommes de terre, une demi-douzaine d'entreprises disposaient d'un espace dans la zone française et quelques autres en dehors de cette zone. Les allées permettaient également de croiser de nombreux



Français, représentant des entreprises exportatrices vers l'Espagne, le Portugal et l'Italie. Certes, Fruit Attraction n'est pas vraiment un salon de prospection, il est néanmoins devenu un passage obligé des rencontres entre les opérateurs français et leurs clients d'Europe du Sud. Les exportations vers ces pays ne devraient que peu souffrir des conditions de marché qui peuvent découler de la récolte limitée en Europe du Nord. Les membres de la délégation française se sont montrés plutôt satisfaits de l'ambiance, du nombre de visiteurs et de la qualité des échanges. ■

Florence Rossillion

AGENDA

Les 20 et 21 novembre

Formation "Stockage et qualité de la pomme de terre"

Boigneville (Essonne)

www.formations-arvalis.fr

Du 25 au 27 novembre

Salon européen Interpom Primeurs

Courtrai (Belgique)

www.interpom-primeurs.be

Le 29 novembre

Réunion techniciens pommes de terre

Cottenchy (Somme)

www.formations-arvalis.fr

Le 10 décembre

Assemblée générale du GIPT

www.gipt.net

Assemblée générale du CNIPT

www.cnipt.fr

Conférence commune CNIPT-GIPT et visite de l'expo "Patate!"

Cité des Sciences - Paris

EN BREF...

Production

Hausse du prix de la pomme de terre en septembre

En septembre 2018, les prix agricoles à la production accélèrent pour le quatrième mois consécutif, à +5,7 % sur un an après +3,4 % en août, indique l'Insee. Hors fruits et légumes, ils sont en hausse de 5,2% sur un an et de 0,9% sur un mois. Les prix des fruits frais augmentent de 7,6 % sur un an. Ils sont tirés à la hausse par les prix des pommes (+14,8 %) et des poires (+8,2 %). Les prix des légumes s'accroissent de 18,8 % sur un an, notamment ceux des salades (+28,2 %) et des tomates (+34,6 %). « Le prix des pommes de terre est supérieur de 62,1 % à celui d'il y a un an. Après une surproduction fin 2017, la sécheresse de 2018 limite fortement l'offre de la nouvelle campagne » précise l'Insee.

Europe du Nord-Ouest

Une production en baisse d'au moins 20 %

La récolte de pommes de terre de conservation serait en baisse d'au moins 20 % par rapport à l'année dernière, avec un total inférieur à 20 millions de tonnes indique le NEPG (North-Western European Potato Growers – Producteurs de pommes de terre du Nord-Ouest Européen). Cette estimation concerne 4 des 5 pays de la zone Nord-Ouest Europe (Allemagne, Pays-Bas, Belgique et France), les rendements pour la Grande-Bretagne n'étant pas encore connus. Sur les 4 pays continentaux, les rendements moyens sont les plus bas observés depuis bien des années. Ils sont inférieurs de 13,1 % par rapport à la moyenne quinquennale.

Meilleur Ouvrier de France

Un administrateur du CNIPT parmi les lauréats

Dans notre dernière édition (n° 1203 du 26 octobre), nous avons donné le palmarès de la finale du concours « Un des meilleurs ouvriers de France » classe Primeur. Quatre lauréats ont été distingués. Parmi eux, Eric Fabre, primeur à Muret (Haute-Garonne), est un administrateur du CNIPT où il représente Saveurs Commerce. Le CNIPT lui présente toutes ses félicitations.

Ministère

Un préfet directeur de cabinet

Préfet du Puy-de-Dôme, Jacques Billant est nommé directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture Didier Guillaume.

LES MARCHÉS PHYSIQUES

Cotations France (RNM)

En €/tonne

Marché français-Stade expédition - Semaine 44

Variétés de consommation courantes

Bintje Bassin Nord non lavée cat. II 40-75 mm filet 25 kg	300 (=)
Div. var. cons France lavée cat. I 40-75 mm filet 10 kg	390 (=)
Agata France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg	600 (=)

Variétés à chair ferme

Charlotte France lavée cat. I + 35 mm carton 12,5 kg	730 (=)
Rouge France lavée cat. I + 35mm filet 2,5 kg	710 (=)

Marché français Bio-Stade expédition - Semaine 44

Chair ferme France biologique	1090 (↘)
Chair normale France biologique	1090 (↘)

Export-Stade expédition - Semaine 44

Agata France lavable cat. I +45mm sac 1 tonne	nc.
Agata France lavable cat. I 40-70mm sac 1 tonne	300 (=)
Div. var. cons France lavable cat. I +45mm sac 1 tonne	nc.
Div. var. cons France lavable cat. I 40-70mm sac 1 tonne	280 (↗)
Div. var. cons France non lavée cat. II 50-75 mm sac 20 kg	nc.
Rouge France non lavée cat. II 50-75 mm sac 20 kg	nc.

Rungis - Semaine 44

Charlotte France cat. I carton 12,5 kg	900 (=)
Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	500 (=)
Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	450 (=)

Industrie - Semaine 44

Bintje Bassin Nord non lavée + 35 mm fritable	210 (=)
Div. var. cons. Bassin Nord non lavée, tout venant 35 mm et + fritable	260 (=)

N.B. : entre parenthèses, la tendance du marché.

Cotations marchés étrangers

En €/tonne

Cotation VTA (Verenigde Telers Akkerbouw) - Semaine 45

Destination industrie frites : tout-venant, vrac, fritable, départ, 40 mm +	nc.
Var export 45 mm +, en sac	nc.

Belgique (Fiwap/PCA) - Semaine 45

Bintje tout venant 35 mm + fritable vrac	180-250 (=)
--	-------------

Grande-Bretagne (Cours BPC) - Semaine 43

Prix moyen production	287,30 €
-----------------------	----------

Editeur CNIPT

43-45 rue de Naples
75008 Paris
Tél : 01 44 69 42 10
Fax : 01 44 69 42 11

Directrice de publication
Rédactrice en chef :
Florence Rossillion

Prix du numéro : 2 €
Abonnement 1 an : 53 €

Impression-Routage :
Rivet Presse Edition
24, rue Claude-Henri Gorceix
87022 Limoges Cedex 9

Conception graphique :
Aymeric Ferry

Dépôt légal : à parution
ISSN n° 0991-3351



LES MARCHÉS À TERME

Eurex Francfort (€/t) Bintje, Agria et var. apparentées pour transfo, 40 mm, min 60 % 50 mm +

	30/10/18	31/10/18	01/11/18	02/11/18	05/11/18
Novembre 2018	258	245	253	260	262
Avril 2019	293	298	298	299	301
Juin 2019	307	308	308	308	309



Pour les internautes, cliquez sur les liens pour en savoir plus